THE SUTCLIFFE GROUP

INCORPORATED ♦ 416 487 1375

41, INGLEWOOD DRIVE, BUREAU 100, TORONTO (ONTARIO) M4T 1G9

WWW.SUTCLIFFE-GROUP.COM

Évaluation formative de la Politique canadienne du sport (2012) et examen thématique de la littératie physique et du DLTA

Rapport final

1^{er} septembre 2016

Préparé pour : Joanne Kay
Coprésidente, Groupe de travail sur la mise en œuvre et la surveillance
Politique et planification
Sport Canada
Patrimoine Canadien
Gatineau, Québec

Preparé par : The Sutcliffe Group Incorporated

Résumé

L'évaluation formative de la Politique canadienne du sport (PCS) de 2012 et l'examen thématique de la littératie physique et du développement à long terme de l'athlète (DLTA) ont été entrepris sous la supervision du groupe de travail sur la mise en œuvre et la surveillance (GTMOS). En 2014, le GTMOS a élaboré une stratégie de mesure du rendement comprenant une matrice des résultats et extrants, ainsi que des indicateurs de rendement. Cette matrice a orienté la collecte et l'analyse de données, effectuées dans le contexte des grandes questions suivantes :

Pour l'évaluation formative :

- 1. Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre de la PCS, aussi bien globalement que du point de vue de ses objectifs?
- 2. Quelles leçons ont été apprises jusqu'à maintenant (y compris au sujet des obstacles et des lacunes)?
- 3. Quelles sont les occasions à saisir et les priorités pour augmenter les retombées de la PCS à l'avenir?

Pour l'examen thématique de la littératie physique et du DLTA :

- 1. Qu'ont fait les intervenants du système sportif canadien pour modifier les politiques et les programmes en fonction de la littératie physique et des principes de DLTA?
- 2. Quelles leçons ont été apprises jusqu'à maintenant?
- 3. Quelles sont les occasions à saisir et les priorités pour augmenter les retombées des initiatives de littératie physique et de DLTA?

Les données ont été tirées de sept sources : une étude documentaire; un examen des bases de données et des enquêtes existantes; des enquêtes en ligne effectuées auprès des organismes nationaux de sport (ONS), des organismes de services multisports (OSM), des organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS) et des organismes locaux de sport (OLS); une consultation en ligne des gouvernements provinciaux et territoriaux (PT); l'examen des recherches gouvernementales existantes sur l'opinion publique; près de 50 entrevues avec des intervenants clés; enfin, un groupe d'experts qui a passé en revue les documents de travail et les conclusions préliminaires.

Les conclusions sont organisées par objectif de la PCS et par résultats et extrants de la matrice susmentionnée; dans l'examen thématique, elles sont organisées en fonction des questions figurant dans le cadre de référence.

Avancement de la mise en œuvre de la PCS

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des initiatives liées aux objectifs de la PCS avance bien. On note un progrès modéré à intermédiaire en ce qui concerne les objectifs touchant le sport compétitif et le sport récréatif et un léger progrès quant à l'objectif d'initiation à la pratique du sport. Les faits saillants des conclusions sur chacun des trois premiers objectifs de la PCS sont présentés ci-dessous. L'évaluation formative ne comprenait qu'un bref examen de l'objectif sur le sport de haut niveau et n'abordait pas du tout l'objectif sur le sport pour le développement.

Objectif nº 1 : Initiation à la pratique du sport

En général, les Canadiens ont une vision positive du sport; ils croient que la pratique du sport est bénéfique et qu'elle est source de plaisir, de détente, de forme physique et de santé. Cette perception se reflète dans les taux élevés de participation à des activités sportives et de pratique de l'activité physique chez les enfants et les jeunes (de 75 % à 77 %). Cependant, le nombre d'enfants et de jeunes qui font suffisamment d'activité physique d'intensité élevée pour voir des effets bénéfiques sur leur santé globale est très faible : environ 9 %.

La plupart des mères savent que le jeu non structuré est une bonne façon pour les jeunes de faire de l'activité physique. De même, la majorité des mères jugent qu'elles peuvent encourager leur enfant à faire de l'activité physique sans empiéter sur le temps que celui-ci consacre aux activités familiales ou à faire ce qui lui plaît, et sans qu'il soit nécessaire de limiter le temps qu'il passe devant les écrans.

Selon une étude récente menée auprès de plus de 8 000 enfants, un peu moins de la moitié des enfants canadiens de 8 à 12 ans respectaient ou dépassaient le seuil minimum d'activité physique recommandé pour la littératie physique globale. Fait intéressant, on notait des disparités dans le nombre d'enfants qui avaient intégré les composantes de la littératie physique : compétence, confiance, motivation et connaissance. Autrement dit, si près des deux tiers des enfants avaient bien su démontrer leur connaissance et leur compréhension de la littératie physique, ils étaient moins d'un tiers à posséder le savoir-faire nécessaire pour réussir les activités physiques demandées, et à peine plus d'un tiers à démontrer qu'ils possédaient la confiance et la motivation nécessaires pour accomplir ces tâches.

Les parents ont une grande influence sur la pratique du sport, surtout s'ils font du sport avec leurs enfants. Cependant, il y a des obstacles à la pratique du sport, comme les frais d'inscription, le coût de l'équipement et le manque d'intérêt des enfants. Selon des intervenants clés, les enfants et les jeunes incapables de démontrer de la littératie physique risquent beaucoup plus d'éviter l'activité physique et la pratique du sport.

La participation de personnes provenant de groupes traditionnellement sous-représentés a été évaluée à la lumière des ententes bilatérales entre Sport Canada et les gouvernements PT ainsi que de l'étude documentaire. Les documents nous apprennent qu'une forte majorité de nouveaux citoyens (résidant au Canada depuis trois à cinq ans) sentent une appartenance plus

forte à leur milieu lorsqu'ils vont voir leurs enfants jouer à un sport ou qu'ils s'impliquent dans leur équipe. De même, plus des deux tiers des nouveaux citoyens qui pratiquent un sport dans les trois premières années suivant leur arrivée au Canada croient que cela les aide à mieux connaître la culture canadienne. Une autre étude nous apprend que si le taux de participation des immigrants récents a connu une légère augmentation, celui des immigrants établis (qui sont arrivés au Canada avant 1991) suit la même tendance à la baisse que le taux de participation de la population née au Canada.

Les ententes bilatérales avaient deux objectifs. Le premier : renforcer la littératie physique en développant la maîtrise des mouvements fondamentaux et les habiletés sportives des enfants et des jeunes. Le second : fournir aux personnes issues de populations sous-représentées ou marginalisées l'occasion de participer activement à des activités sportives, que ce soit en tant qu'athlètes, entraîneurs, arbitres ou bénévoles. En 2013-2014, 1,15 million d'enfants et de jeunes se sont inscrits aux programmes offerts dans le cadre de ces ententes bilatérales, en plus des 160 400 participants issus de groupes sous-représentés : filles et femmes, groupes autochtones et personnes ayant un handicap.

Les ententes bilatérales ne portaient pas d'attention spéciale aux participants issus de minorités ethniques ou de ménages à faible revenu. Or, selon un rapport de Statistique Canada, on note une forte corrélation entre le revenu familial et le taux de pratique du sport. En effet, les membres des ménages ayant un revenu élevé ont quatre fois plus de chance de pratiquer un sport que les membres des ménages appartenant à la catégorie des revenus les plus faibles.

Selon l'enquête effectuée auprès des organismes de sport, on note des progrès dans l'intégration du DLTA aux programmes d'initiation à la pratique du sport. En général, les ONS ont fait état de la conformité des OPTS, qui ont eux-mêmes fait état de la conformité des OLS. En entrevue, les municipalités et les ONG ayant fait partie de l'examen thématique ont aussi souligné que les OLS instaurent le concept de sport adapté au stade de développement. Un certain nombre d'organismes ont aussi ajouté des programmes de qualité en adhérant à des programmes de rehaussement de la qualité comme HIGH FIVE¹.

Il semble y avoir suffisamment d'espaces propices au jeu non structuré et au sport non organisé pour les enfants et les jeunes (enquêtes menées par l'ICRCP auprès d'écoles et de municipalités), mais l'information disponible ne nous permet pas de déterminer si ces espaces sont libres lorsque les enfants et les jeunes veulent s'en servir, ni leur état, ni la distance qui les sépare du domicile des enfants et des jeunes (donc leur accessibilité). Bien que près de la moitié des PT disent avoir adopté une politique sur l'activité physique quotidienne (APQ), il semble que l'activité physique quotidienne de qualité (APQQ) ne soit pas implantée à l'école par les enseignants qui ne connaissent ou ne maîtrisent pas bien l'enseignement de l'activité physique.

-

¹ HIGH FIVE^{MD} est un programme national créé par Parks and Recreation Ontario. Selon sa propre définition, il représente la norme de qualité pour les loisirs et les sports destinés aux enfants en aidant les organismes à améliorer leurs programmes et à offrir une expérience positive aux enfants.

Objectif nº 2 : Le sport récréatif

Le taux de participation global chez les adultes (15 ans et plus) semble plafonner à 26 %, alors qu'il atteignait 42 % à son plus haut point en 1992. Les hommes font un peu plus de sport que les femmes, et ils y consacrent plus de temps.

À l'échelle locale, près des deux tiers des participants adultes âgés de 15 à 19 ans ont un entraîneur, comparativement à environ 20 % pour le reste de la population adulte. La question de l'éthique chez les entraîneurs fait l'objet de travaux en ce moment, car le PNCE exige désormais des aspirants entraîneurs qu'ils suivent la formation Prise de décisions éthiques. Depuis deux ans, 20 000 entraîneurs canadiens ont suivi cette formation.

Afin d'aider les organismes communautaires à offrir des programmes de sport récréatif, presque tous les ONS, OMS et OPTS ont créé des documents de formation et des ressources, qu'ils ont fait parvenir aux entraîneurs, arbitres et autres. Tous les organismes susmentionnés offrent ces formations à l'échelle communautaire, y compris dans les écoles.

La plupart des municipalités s'associent à des organismes à but non lucratif, à des écoles et à leur gouvernement PT pour construire des installations de sport récréatif. De plus, la majorité des municipalités disent avoir établi des ententes d'utilisation partagée avec les commissions ou les conseils scolaires et avec les organismes communautaires de sport et d'activité physique.

La concertation entre les ONS et les OPTS au sujet de l'intégration du DLTA a bien lieu, mais il y a place à l'amélioration. En effet, en entrevue, des organismes de sport ont déclaré qu'il y avait beaucoup moins de collaboration avec le réseau de l'éducation pour ce qui est d'offrir des activités sportives récréatives, mais ce n'est pas ce qui transparaît des enquêtes effectuées. Selon celles-ci, près de la moitié des ONS, OMS et OPTS ont établi des partenariats avec des écoles pour offrir des programmes récréatifs adaptés au stade du DLTA et à l'âge des participants.

Objectif nº 3 : Le sport compétitif

Dans l'enquête, tous les ONS et presque tous les OMS et les OPTS ont affirmé avoir intégré les principes du DLTA et de la littératie physique à leur organisme, et ce, de plusieurs façons.

En ce qui concerne le sport compétitif, l'accent est mis sur l'adhésion à des codes d'éthique et de conduite. On note un progrès de la sensibilisation aux codes d'éthique et de conduite : la majorité des organismes nationaux et près de la moitié des organismes provinciaux et territoriaux ont consacré des ateliers à ce sujet. Comme la formation Prise de décisions éthiques est désormais un préalable à la certification dans le cadre des nouveaux programmes du PNCE, l'adhésion à ces codes devrait continuer de croître.

La plupart des OPTS offrent des programmes de sport compétitif pour les groupes sousreprésentés que sont les filles et les femmes, les personnes ayant un handicap et les sportifs issus de ménages à faible revenu. Selon des intervenants clés de différents ONS, les OPTS n'ont pas tous la même capacité à implanter des programmes adaptés aux stades de développement. Si certains le font très bien, d'autres éprouvent beaucoup de difficulté. Néanmoins, l'implantation se poursuit, comme en témoignent les exemples fournis par les répondants. En général, les OLS étaient élogieux au sujet du leadership et du soutien de leur OPTS.

Leçons apprises

Les lacunes et les obstacles associés à la mise en œuvre des initiatives liées aux objectifs de la PCS sont très semblables à ceux qui entourent l'implantation de la littératie physique et du DLTA. La majorité des leçons apprises à ce jour concernent les données qui ont manqué à l'évaluation formative et qui vont probablement manquer à l'évaluation sommative. Autrement dit, même si pour de nombreux résultats et extrants, les mécanismes de collecte sont en place, on compte d'autres résultats et extrants pour lesquels les mécanismes de collecte ne sont pas en place, qui font fi des groupes cibles mentionnés dans les indicateurs de rendement de la Matrice des priorités FPT (par exemple, les leaders, les éducateurs, les groupes sous-représentés, les écoles, les municipalités, les athlètes), ou pour lesquels la fréquence de collecte des données est insuffisante.

Un exemple de collecte de données à la fréquence réduite est l'Enquête sociale générale (voir le thème de l'emploi du temps) de Statistique Canada, qui nous renseigne sur le taux de pratique du sport et de l'activité physique dans la population. La dernière Enquête a été menée en 2010, soit deux ans avant l'adoption de la PCS, et la prochaine Enquête aura lieu en 2016 et sera publiée à l'automne 2017. De plus, un nouveau module sur la pratique du sport sera incorporé à une autre enquête de Statistique Canada qui sera menée en 2017 et publiée en 2018.

Quand les données ne sont pas colligées, il est difficile, voire impossible, de déterminer avec précision les retombées des programmes conçus pour atteindre les objectifs de la PCS. Par conséquent, après avoir examiné les indicateurs de rendement contenus dans la Matrice des priorités FPT, nous avons émis des commentaires sur la disponibilité et la qualité des données et sur la nécessité de procéder à une nouvelle collecte de données pour pouvoir répondre aux résultats et aux indicateurs (faible, modéré, élevé), en plus de faire des suggestions au sujet de l'évaluation sommative. Nous avons également recommandé la collecte de certaines données pour accroître l'efficacité de l'évaluation sommative.

Les défis qu'affrontent les OPTS en ce qui a trait à la concertation avec leur ONS et à l'intégration du DLTA, particulièrement le manque de personnel et de financement, sont essentiellement les mêmes qu'en 2009. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces lacunes demeurent problématiques. Il est à noter qu'à tous les niveaux des intervenants clés ont affirmé que la nature bénévole du système sportif pouvait représenter un obstacle à la réussite de l'implantation des programmes liés à la PCS. À ce sujet, nous avons fait des recommandations pour améliorer l'encadrement des bénévoles.

Occasions d'augmenter les retombées de la PCS

Nous avons émis des recommandations concernant les occasions d'augmenter les retombées de la PCS, lesquelles se trouvent à la section 6.0 : Conclusions et recommandations. Ces recommandations concernent la concertation au sein des gouvernements et entre eux; la clarification de la définition de la littératie physique et du DLTA; l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques sur la littératie physique et le DLTA destinées aux parents et aux bénévoles afin d'augmenter les retombées au niveau de l'Initiation à la pratique du sport; l'investissement dans la collecte de données pour mesurer les retombées lors de l'évaluation sommative; la conclusion d'alliances avec les secteurs de la santé et de l'éducation afin de favoriser l'APQ en classe; enfin, des façons d'aider les bénévoles à offrir des activités sportives communautaires.

Examen thématique

Avancement de l'implantation de la littératie physique et du DLTA

Presque tout le monde ayant été interviewé ou sondé dans le cadre de cette étude connaissait la littératie physique et, dans le cas des organismes de sport, le DLTA. D'ailleurs, les répondants des organismes de sport font plus que connaître ces concepts, ils y croient vraiment. Les OPTS et les OLS connaissent davantage le DLTA que la littératie physique; ils en ont aussi une meilleure compréhension et préféreraient en apprendre plus à ce sujet. La compréhension de la littératie physique s'est beaucoup accrue dans les trois dernières années, mais elle est moins marquée chez les OLS.

Les organismes de sport savent mieux définir et expliquer les principes de DLTA que ceux de littératie physique, même si leur connaissance de ces principes se limite souvent à connaître leur existence et l'endroit où les trouver, sans pour autant pouvoir les nommer.

Même si les intervenants clés offraient tous du soutien, le soutien organisationnel à l'égard de la littératie physique et du DLTA déclinait à mesure que nous nous rapprochions du milieu communautaire. Selon les intervenants clés, à l'échelle communautaire, les bénévoles, les parents et les entraîneurs sont plus rébarbatifs, surtout lorsqu'ils ont déjà fait du sport dans leur jeunesse, qu'ils ont déjà suivi une formation (dans le cas des entraîneurs) ou qu'ils ont déjà été entraîneurs salariés pendant un certain nombre d'années (les « vieux entraîneurs »).

Un nombre substantiel d'ONS-OMS et d'OPTS ont apporté des changements à leurs politiques ou ont créé des postes pour appuyer l'intégration du DLTA et de la littératie physique. Environ les deux tiers des OLS ont dit avoir apporté des changements à leurs politiques et à leurs programmes pour y incorporer les principes de la littératie physique et du DLTA. De nombreux organismes de sport ont modifié leurs systèmes de compétition, encore une fois davantage à l'échelle nationale et provinciale-territoriale qu'à l'échelle locale. Cela dit, partout, le plus grand défi consistait à implanter les principes de stade et d'âge du DLTA.

Bon nombre d'organismes de sport de tous les niveaux ont qualifié les effets des programmes fondés sur la littératie physique et le DLTA de positifs. Voici les retombées qu'ils ont notées : une voie à suivre plus structurée; l'augmentation du nombre de membres, une meilleure rétention des athlètes et plus de plaisir pour tous les participants des organismes de sport.

Leçons apprises

Voici les lacunes et les obstacles qui nuisent à l'implantation de la littératie physique et du DLTA : le manque de capacité d'action du système sportif (à tous les niveaux); le manque de ressources pour la formation, la dotation en personnel et l'élaboration de documents (qu'on peut interpréter comme un manque de capacité d'action); la nature bénévole du système sportif, qui suppose un taux de roulement élevé et un potentiel de conflit d'intérêts, surtout chez les parents entraîneurs; le manque de connaissance, les attitudes et les attentes des parents; le manque d'éducation physique à l'école, et le manque de concertation entre les écoles, les municipalités et les organismes de sport communautaires. Voici d'autres obstacles : l'aversion au risque dans le cadre scolaire (craintes liées à la sécurité et à la responsabilité); l'absence d'une définition claire et simple de la littératie physique; enfin, le manque d'engagement de tous les secteurs (sport, activité physique et loisirs, santé et éducation).

Parmi les points positifs qui ont été soulevés, mentionnons : l'amélioration des communications, des parents informés, encourageants et sensibilisés qui cherchent des programmes de qualité; des ressources pour former les entraîneurs et les enseignants, embaucher du personnel et faire la promotion des programmes des organismes de sport; l'accès à des installations, à de l'espace et à de l'équipement adéquats; la concertation entre les écoles et les OPTS; des partenaires prêts à appliquer les concepts; enfin, le leadership national.

Occasions d'augmenter les retombées de la littératie physique et du DLTA

Les intervenants clés des organismes de sport ont relevé un certain nombre d'éléments qui devraient faire l'objet d'efforts particuliers afin de maximiser l'influence de la littératie physique et des initiatives de DLTA: la communication et le transfert de connaissances entre les organismes de différents niveaux au sein d'un même sport; la concertation au sein des sports; enfin, l'ajout de ressources supplémentaires. Les organismes de sport, les ONG et les municipalités s'entendent pour dire que la formation et la sensibilisation du personnel, des entraîneurs et des parents devraient être prioritaires.

En ce qui concerne l'augmentation des retombées de la littératie physique et du DLTA, les répondants du milieu scolaire ont relevé les priorités suivantes : donner une formation sur la littératie physique aux éducatrices à la petite enfance, aux enseignants, aux futurs enseignants, aux administrateurs et aux hauts dirigeants.

Les organismes de sport souhaiteraient que les gouvernements définissent une vision politique unifiée pour les secteurs du sport, des loisirs, de l'activité physique, de la santé et de l'éducation, et qu'ils concrétisent cette vision par des programmes et du financement

s'accompagnant des ressources nécessaires à la réussite de leur implantation; d'une campagne de sensibilisation et de marketing social visant les parents; et de fonds pour les infrastructures sportives et récréatives communautaires afin de répondre aux besoins des populations locales.

Les écoles souhaiteraient que les ministères de l'Éducation des différents gouvernements montrent aux enseignants comment enseigner la littératie physique; qu'ils veillent à ce que les enseignants livrent bien le programme d'éducation physique et fassent faire de l'APQ; qu'ils fournissent des espaces et des équipements adéquats; enfin, qu'ils travaillent avec les secteurs du sport et de la santé.

Les ONG ont mentionné que les gouvernements devraient axer leurs efforts sur les points suivants : la formation dans les secteurs du sport et des loisirs; la clarification des chevauchements entre les trois politiques nationales et documents-cadres touchant le sport, les loisirs et l'activité physique (une opinion partagée par les municipalités); ainsi que l'élaboration et le soutien d'une campagne de sensibilisation ou de marketing social visant les parents.

Les municipalités ont appelé les gouvernements à soutenir la formation et l'enseignement et à établir un partenariat solide entre la santé publique et le sport (ASPC et Sport Canada) qui se traduirait notamment par une harmonisation de leur message.